

BANNALEC

infos

avril 2018

La médiathèque change d'ère



BANNALEC
BANALEG

Ce bulletin de printemps fait état comme tous les ans des finances communales. Les comptes de gestion 2017 et les prévisions budgétaires pour les années à venir ont été présentés et votés au conseil de fin mars. Il y a eu unanimité sur les priorités d'investissements d'ici à la fin du mandat. Il est vrai que celles-ci étaient annoncées lors de la campagne électorale de 2014.

A travers ce bulletin, vous découvrirez la dynamique communale qui les justifie. Les prochains mois verront donc le lancement de chantiers importants comme la route de Saint-Thurien, le stade et la médiathèque.

Le projet de médiathèque a été décidé à la suite de nombreux échanges et débats entre les élus du conseil municipal puisque cet investissement n'était pas prévu au cours de ce mandat. Le bâtiment actuel aurait sans doute pu faire l'affaire encore quelques années, mais des circonstances imprévues nous ont fait réfléchir à une autre piste. D'autant plus que d'autres facteurs entraînent en compte dans cette réflexion : la demande pressante de plusieurs associations, à améliorer leur lieu de pratique, comme l'association Espace Musique, dans ce bâtiment, ou la détérioration dans le temps des locaux de l'Espace jeunes, plus prématurée que prévue, nous oblige à réfléchir à une nouvelle structure pour les adolescents... Pourquoi pas à l'espace Michel Thersiquel ?

A toutes ces raisons s'ajoute la chance incroyable d'avoir un subventionnement au-delà de toute espérance, si l'investissement est réalisé avant 2020, puisque la part du financement de la commune ne sera que d'environ 20 % du coût global du chantier. Au vu de ces circonstances, les élus se sont prononcés à l'unanimité pour le choix d'une nouvelle médiathèque. Je pense que si nous ne le faisons pas, on nous reprocherait, dans 10 ou 15 ans, de ne pas avoir saisi l'occasion...

Bonne lecture.

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR

Stad argant an ti-kêr a lennoc'h er c'hannadig-mañ, hini an nevez-zamzer, evel bep bloaz. Kontoù merañ 2017 ha rakvudjedoù ar bloavezhioù a zeu zo bet kinniget ha votet e-kerzh kuzul-kêr fin miz Meurzh. An holl a oa savet a-du gant ar raktresoù a zo da vezañ postet argant enno da gentañ, a-benn fin ar respet. Dav eo lavaret e oa bet lakaet da c'houzout petra e oant da vare ar c'habalerezh evit an dilennadeg e 2014.

Er c'hannadig-mañ e lennoc'h abalamour da beseurt raktresoù an ti-kêr, lañs ganto, e vo postet an argant-se. Chanterioù bras a grogo er mizioù a zeu, en o zouez hent Sant-Turian, ar stad hag ar vediaoueg.

Dibabet eo bet raktres ar vediaoueg goude bezañ bet lakaet ar gaoz ha divizet war a raktres meur a wech gant dilennidi ar c'huzul-kêr : ne oa ket bet rakwelet e vefe bet sevenet ar postadur-se e-kerzh ar respet-mañ. Moarvat en dije gallet ar savadur a-vremañ ober an treuz e-pad un nebeud bloavezhioù c'hoazh, soñjet hon eus en un hent all avat abalamour da zegouezhioù dic'hortoz. Traoù all, ouzhpenn, a oa da vezañ kemeret e kont : meur a gevredigezh, Espace Musique da skouer, a c'houlenn kreñvoc'h-kreñvañ ma vefe gwel-laet o lec'h pleustriñ, er savadur-se ; fallaat a ra ivez bod Kreizenn ar Yaouankiz gant an amzer, buanoc'h eget ar pezh a soñjed, gant-se omp rediet da soñjal en ur bod nevez evit ar grennarded ... Er greizenn Michel Tersikell ? Petra a virfe ?

Ouzhpenn an abegoù-se a zo. Ur chañs vras. Roet e vo kalz muioc'h a argant evit ar raktres-se eget ma oa gortozet, gant ma vo dispignet an argant a-raok 2020. Un 20% bennak nemetken eus koust hollek ar chanter a vo paeet gant ar gumun. En ur gemer e kont an degouezhioù-se eo bet kemeret an disentez a-unvouezh gant an dilennidi : savet e vo ur vediaoueg nevez. Ma ne gemerfemp ket tro eus an degouezh e vefe tamallet an dra-se deomp a-benn 10 pe 15 vloaz, da'm soñj...

Lennadenn vat deoc'h.

Ar maer, Youn André

LES BRÈVES DU MOMENT

ELAGAGE : PROPRIÉTAIRES, SOYEZ VIGILANTS



L'entretien des arbres et des haies qui surplombent une voie communale ou un chemin rural doit être effectué régulièrement par leurs propriétaires. A défaut, cela peut constituer une gêne voire un danger pour les usagers des voies et chemins et perturbe le bon fonctionnement des réseaux de télécommunication. À titre d'exemple, cela a une incidence sur la dégradation de la voirie, car les routes restent humides et se détériorent, mais également sur la qualité des réseaux téléphoniques et internet, lorsque les fils sont pris dans des branches et parfois arrachés. Et les opérateurs de ces réseaux n'interviennent pas tant que les arbres ne sont pas coupés. Sinon, ils facturent leurs interventions sur les talus. Plusieurs personnes se sont plaintes en mairie de telles situations qui peuvent contraindre la municipalité à sanctionner ou à entreprendre des procédures de travaux d'office à la charge des propriétaires. Les personnes concernées sont donc invitées à réaliser par elles-mêmes les travaux qui leur incombent.

ECOLE MONA-OZOUF : LES CE2 À LA MONTAGNE



Depuis 5 ans, l'enseignant Arnaud Taëron organise un séjour dans les Hautes-Pyrénées avec les élèves de CE2. Cette année, le séjour s'est déroulé aux centres d'hébergement de montagne de Germ et d'Estarvielle, du 21 au 27 janvier et le groupe se composait de 57 élèves et de 6 adultes. « *Notre projet concerne tous les enfants de l'école élémentaire publique, puisque tous les ans, les classes de CE2 partent à la montagne avec leurs enseignants* » soulignait Arnaud Taëron. D'ailleurs, pour assurer la pérennité du séjour, l'équipe enseignante souhaiterait impliquer les classes de CE1 dans ce projet. Le coût du séjour 2018 est de 22 000 €, dont 9 000 € à la charge de la mairie (le reste est financé par les familles qui paient 150 € par enfant et organisent plusieurs actions d'autofinancement).



Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Yves André - Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Eva Cox, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff

Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations

Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19

Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé



C'est en euros le coût annuel, pour la commune, de la restauration scolaire, une fois déduite la participation des parents.

ÉCOLES PUBLIQUES

Retour à la semaine des quatre jours



Les conseils d'école de l'école maternelle publique et de l'école élémentaire Mona-Ozouf ont émis un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours. Le conseil municipal a entériné les votes des deux conseils d'école. Enfin, la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale a autorisé cette organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2018. Le nombre d'heures de cours reste le même soit 24 heures par semaine. Par contre, les activités périscolaires sont supprimées.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les écoles publiques de la commune adopteront les horaires suivants :

- école maternelle de 9h à 12h le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.
 - école Mona-Ozouf de 8h45 à 12h le matin et de 13h30 à 16h15 l'après-midi.
- Le décalage de 15 minutes, en fin de journée, vise à permettre aux parents de pouvoir récupérer leurs enfants dans l'une puis dans l'autre école.

Les horaires des garderies périscolaires sont inchangés : ouverture à 7 h le matin et fermeture à 19 h le soir.

URBANISME

La compétence transférée à la communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Quimperlé Communauté est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme et prescrira à ce titre l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Conformément à l'article L.153-8 du code de l'urbanisme, celui-ci doit être élaboré en collaboration avec les communes, dont les modalités se trouvent dans une charte de gouvernance du PLUI. Cette charte a été validée par les 16 conseils municipaux, avant la validation par la conférence intercommunale et l'approbation du conseil communautaire de février 2018.

La charte prévoit également que chaque commune doit nommer un « binôme communal référent » dont le rôle est d'assurer le suivi technique, politique et administratif du PLUI dans les communes. A Bannalec, c'est Josiane André, élue titulaire et Yves André, élu suppléant, qui ont été désignés : le Directeur Général des Services, François Conner, pilotera l'action des services dans ce domaine.

DANS LES SERVICES

Personnel communal : retour sur les mouvements de l'année 2017



Lors de la cérémonie des vœux au personnel communal, François Conner, le Directeur Général des Services, a pris la parole pour rappeler notamment les mouvements de personnel effectués au cours de l'année 2017. Olivia Dequen revient au service restauration scolaire après une année de disponibilité. Michèle Le Bec et Anais Carré ont rejoint les services administratifs, respectivement au service à la population et aux ressources humaines. Audrey Tertrain a remplacé Gwénaëlle Maitrugue à la médiathèque.

Enfin, trois départs à la retraite d'employés de l'EHPAD Les Genêts ont été salués lors de cette cérémonie : Marie-Noëlle Cariou était agent administratif, Marie-Annick Déréat, agent de service, et Jacques Le Bourhis a effectué des missions d'agent d'animation aux Genêts avant de terminer agent municipal polyvalent du pôle technique. Depuis le 1^{er} avril 2018, ces 3 retraités ont été rejoints par Yvette Saliou, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

SOLIDARITÉ



740 kg de chaussures usagées ont été collectés au cours de l'opération *toutes pompes dehors* par l'association Jeunesse Sans Frontières, en partenariat avec l'Espace jeunes municipal et le collège Jean-Jaurès. Cette action était menée au profit de l'association Aopa Nantes qui organise des séjours pour des jeunes de 10 à 20 ans atteints de cancer, notamment de leucémie.



LE BUDGET 2018

Une situation financière préservée, un programme maîtrisé en investissements

La situation financière du budget général de la commune se maintient par rapport à l'année 2017. Elle autorise la poursuite d'un important programme d'investissements.

Pour mener à bien ce programme, dont les grandes lignes sont données ci-dessous, il a fallu stabiliser les capacités d'auto-financement de la collectivité.

Cela n'a pu se faire que par une maîtrise des dépenses de fonctionnement par les différents services et la baisse des charges financières.

INVESTISSEMENTS

Pour l'année 2018, quatre opérations d'envergure, en cours ou à venir, sont à noter :

STADE D'ATHLÉTISME

50 000 €

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

150 000 €

VOIRIE TRAVAUX URBAINS

800 000 €

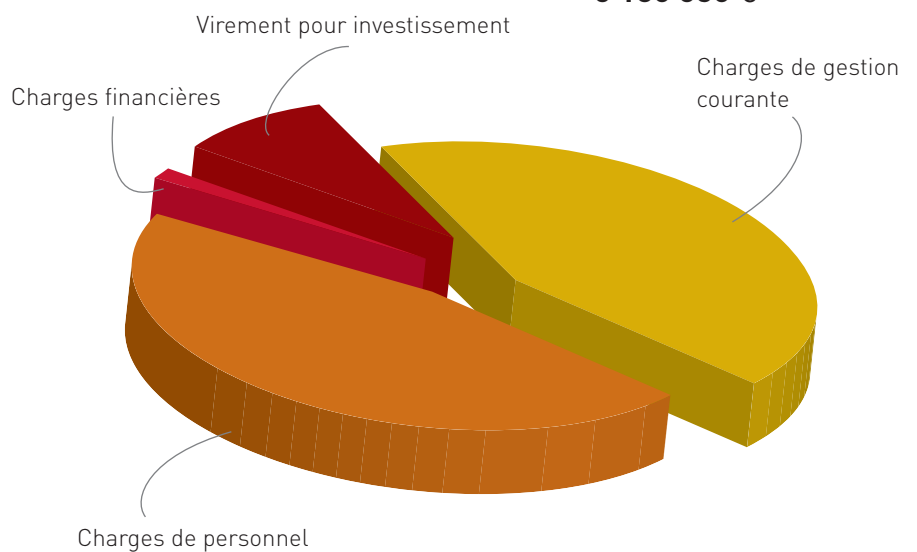
RÉSEAU DE CHALEUR (solde)

290 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE GESTION COURANTE	2 223 901	43 %
CHARGES DE PERSONNEL	2 388 201	46 %
CHARGES FINANCIÈRES	113 500	2 %
VIREMENT POUR INVESTISSEMENT	455 028	9 %

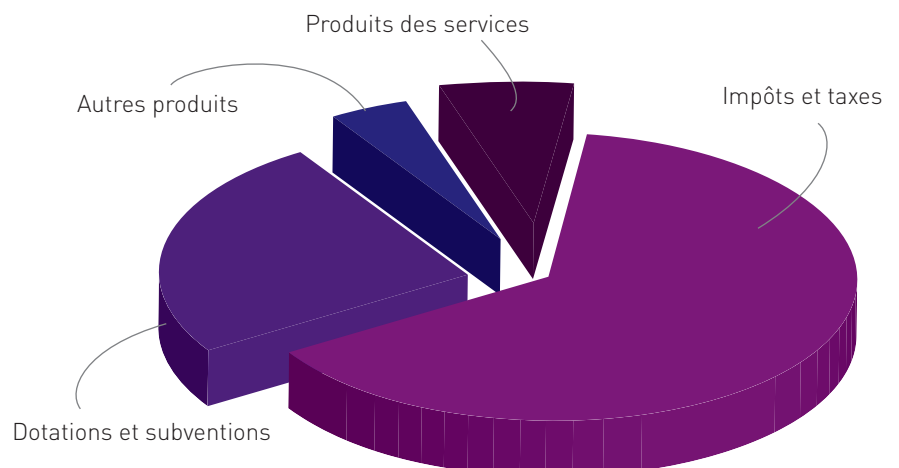
5 180 630 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS DES SERVICES	368 068	7 %
IMPÔTS ET TAXES	3 327 041	64 %
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 301 400	25 %
AUTRES PRODUITS	184 121	4 %

5 180 630 €



UNE COMMUNE EN PLEINE DYNAMIQUE

Augmentation de la population, du nombre de logements, arrivée de nouveaux habitants, création de nouvelles entreprises, dynamisme économique et associatif caractérisent la réalité de notre commune, la troisième plus importante du pays de Quimperlé, qui ne cesse de se développer.

Dans la continuité du bulletin municipal du mois de septembre dernier consacré au bilan de mi-mandat, vous découvrirez dans ce numéro une photographie de la commune de Bannalec et de ses évolutions, ainsi qu'un coup de projecteur sur les gros projets de fin de mandat.

Une population en hausse avec l'arrivée de nouveaux habitants

Chaque année, depuis près de 20 ans maintenant, la commune de Bannalec connaît un accroissement de sa population.

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Population	5 235	5 023	4 975	4 840	4 785	5 308	5 587
Densité moyenne (habitants par km²)	67,5	64,8	64,2	62,4	61,7	68,5	72,1

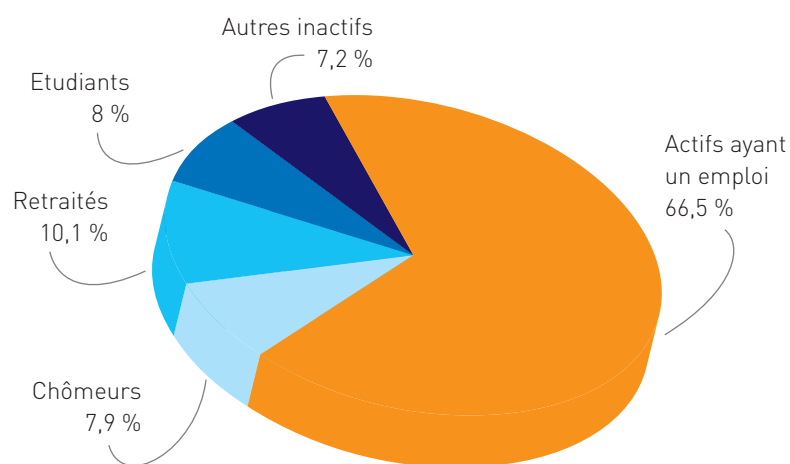
Le dernier recensement de l'INSEE souligne que notre cité a retrouvé son plus haut niveau de population depuis près de 50 ans, période qui a précédé la construction d'équipements structurants, toujours existants, mais vieillissants et qui ne sont plus adaptés.

Il faut noter que cet accroissement de population est dû essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants, le solde naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) étant négatif.

Une commune active et dynamique, créatrice d'emplois

La population bannalécoise est dans sa majorité une population active : plus de 65,5 % des habitant(e)s sont des actifs ayant un emploi, le taux de chômage étant plutôt stable avec 7,9 % de personnes sans emploi.

Le dynamisme économique est significatif depuis 2015, comme chacun a pu s'en rendre compte avec l'ouverture de nouveaux commerces et l'arrivée de nouveaux artisans notamment.



Population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité (chiffres 2014)

L'accroissement communal et la dynamique actuelle justifient de repenser nos infrastructures et nos services publics pour répondre aux besoins et aux attentes de notre population.

Depuis le début du mandat, la municipalité a déjà concrétisé la création de la maison de l'enfance, la rénovation de la gare, la mise en œuvre du réseau de chaleur, l'amélioration des conditions d'accueil à la mairie, la rénovation de nombreuses infrastructures (école, EHPAD...).

La fin de mandat s'inscrit dans la poursuite de cette dynamique par l'apparition de nouveaux chantiers d'ampleur, (urbanisme, médiathèque, stade), et de réflexions pour les années à venir (salle de sport, équipements scolaires).



ROUTE DE SAINT-THURIEN

Les réseaux s'effacent

Les travaux d'effacement de réseau de la route de Saint-Thurien ont été inscrits au budget 2017 pour un montant de 535 000 € TTC avec une partie à charge pour la commune de 149 263 €.

Les travaux ont commencé fin novembre 2017 pour une durée de 6 mois. L'enfouissement consiste à dissimuler les réseaux aériens pour une mise en souterrain, facteur de sécurité et d'esthétisme.

De plus, cet enfouissement des lignes permet de se prémunir du risque d'avoir un câble conducteur (nu ou isolé) à terre, lors d'épisodes de vents violents ou de contact avec certains corps extérieurs (branches d'arbres). Cette opération permet enfin de libérer les trottoirs des supports en béton et en bois. Pour la commune, il s'agit de déposer 24 poteaux électriques (certains datant du début de l'électrification) et autant de supports bois télécom. Des candélabres au nombre de 27 seront installés, avec des lanternes LED assurant un meilleur éclairage. Ce sera une source d'économie pour la collectivité.

Le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est le maître d'œuvre de ce chantier dans le cadre de la compétence électricité, pour le développement et l'aménagement esthétique des réseaux sur notre territoire. A ce titre, il gère la coordination des différents intervenants.

Les riverains directement concernés par ce chantier (terrassement sur voie publique et privative, raccordement des câbles, reprise de leur branchement) ont reçu un courrier de la mairie déposé dans leurs boîtes aux lettres et ont été vus par l'entreprise.

Pour la sécurité de tous, la circulation a été alternée, lors de la phase de terrassement. Une déviation a été mise en place pour les poids-lourds.

A la suite de ce chantier, la commune poursuivra la sécurisation de cette route par un chemin piétonnier : un travail commun est en cours avec le Conseil Départemental afin de définir les modalités et les riverains seront consultés

RUE DU TRÉVOUX (de la rue de Quimperlé à la rue Eugène-Cadic) : une étude est programmée pour un aménagement de cette voie en 2019.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un sas d'entrée pour la mairie

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, des travaux sont actuellement en cours à la mairie pour améliorer l'accueil des usagers : aménagements intérieurs et extérieurs. Dans les prochaines semaines, les efforts seront essentiellement concentrés sur la création d'un sas d'entrée afin d'améliorer l'accessibilité des usagers, de créer un espace plus important pour la tenue des cérémonies (mariages, baptêmes) ; mais également de réaliser des économies d'énergie et enfin de permettre une meilleure gestion de l'affichage et un accès plus pratique et rapide pour l'utilisateur (sacs de tri, piles usagées).



Le projet, sas et aménagement extérieur, sera discuté et validé par un groupe de travail réuni par Josiane André, adjointe au maire. Ces travaux permettront un accès plus facile à la mairie, avec un réaménagement de l'espace, un dégagement de la vue, une amélioration de la visibilité du bâtiment, tout en préservant les places de parking.

Ce chantier du sas devrait être terminé pour l'automne 2018. Des travaux de rafraîchissement du rez-de-chaussée de la mairie suivront.

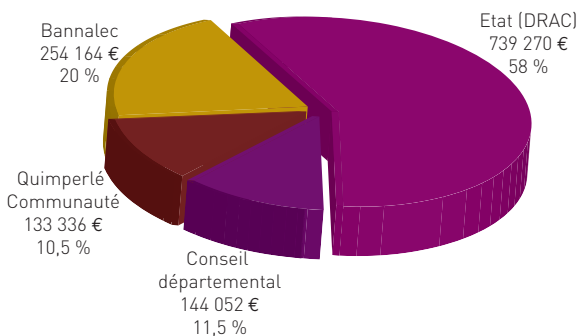
MÉDIATHÈQUE, STADE D'ATHLÉTISME

Deux projets majeurs vont être lancés bientôt : la construction d'une nouvelle médiathèque et la rénovation complète du stade d'athlétisme.

Une nouvelle médiathèque

Nous pouvons nous réjouir du dynamisme de notre commune depuis de nombreuses années. Les élus doivent sans cesse accompagner et anticiper ces évolutions en leur donnant un sens : solidarité, équité, équilibre mais aussi ambition. Ambition culturelle pour le sujet qui nous concerne. Les besoins évoluent vers des lieux plus ouverts, plus accueillants où les générations se rencontrent et se parlent autour du journal, d'un DVD, d'une animation, au sein d'un lieu de partage qui casse l'isolement et qui reste accessible à tous les publics.

Coût total estimé : 1 270 822 €



Dans le même temps, l'État intensifie sa politique de soutien à la lecture pour tous, en particulier vers les médiathèques organisées en réseau. C'est ainsi que l'aide globale atteint aujourd'hui 80 % des coûts de construction, mobilier et informatique.

Etant donné l'évolution de notre commune, nous ne pouvons pas passer à côté d'une opportunité aussi exceptionnelle. D'où ce choix d'une nouvelle médiathèque construite à la place de l'ancienne crèche (la réhabilitation du bâtiment coûtant trop cher).

L'actuelle médiathèque a déjà un avenir assuré puisque l'école de musique a besoin d'un peu plus d'espace. Il est question d'un pôle musique et danse avec la salle Auguste-Salaün, d'une maison des associations. Par ailleurs, le bâtiment de l'espace jeunes est très abîmé. Et les élus sont sollicités par certaines associations qui cherchent des bâtiments mieux adaptés. Les idées ne manquent pas. Un groupe de travail « bâtiment public » affinera la réflexion.

Tout cela va dans le sens d'un développement harmonieux de notre commune...



À la médiathèque, Audrey Tertrain remplace Gwénaëlle Maitrugue, partie dans le Morbihan. Diplômée d'une licence Métiers du livre (Bac + 3), cette jeune médiathécaire de 33 ans arrive de haute-Goulaine en Loire-Atlantique.

Une piste d'athlétisme en tartan

Le stade d'athlétisme Jean-Bourhis est l'un des équipements structurants de Bannalec. Situé à l'entrée de bourg, il est un des leviers du dynamisme de la commune. Utilisé par les clubs sportifs, les groupes scolaires et de nombreux habitants de la commune pour une pratique sportive, il contribue pleinement au rayonnement de la vie de notre cité. Néanmoins, les derniers travaux de réhabilitation datent de plus de 30 ans. Le stade ne dispose que d'infrastructures anciennes qui ne sont plus homologables aux normes sportives et sont fortement dégradées.

La fin du précédent mandat avait vu le début de réflexions à ce sujet. La majorité municipale actuelle avait inscrit ce projet dans son programme et dès le résultat des élections de 2014, les élus se sont activement penchés sur le sujet.

Si l'idée de construire à un autre endroit de la commune une infrastructure a été évoquée, les élus ont souhaité optimiser l'existant avec comme perspective la volonté de la préservation du foncier agricole. Des visites d'autres structures similaires ont été effectuées afin de finaliser le projet.

Il consiste ainsi en un projet complet de stade d'athlétisme comprenant 6 couloirs en tartan. La surface centrale restera en gazon et accueillera des disciplines comme le lancer de javelot, de disques, dans le cadre de la pratique de l'athlétisme, piloté par l'USB. Il continuera à voir bien évidemment se développer la pratique du football avec notre club : la Fleur de Genêt.

Pour rappel, la commune de Bannalec a le seul club d'athlétisme du pays de Quimperlé. C'est le plus ancien club de Finistère et il accueille des sportifs originaires de 25 communes. Il est le 8^e club en nombre de licenciés dans le département et le seul à ce niveau entre Lorient et Quimper. Il assure donc dans ce domaine un équilibre au niveau cornouaillais, départemental et régional.

Le coût des travaux est estimé à 960 000 euros HT. A l'heure actuelle, les financements extérieurs représentent plus de 70% du total. Depuis plus de 3 années, les élus ont construit des partenariats financiers avec le Conseil départemental, Quimperlé Communauté et le Conseil Régional, partenaires sans qui ce projet ne pourrait voir le jour.

Une étude géotechnique a été réalisée et a validé la possibilité technique de réaliser ce chantier. D'ici quelques semaines, une consultation pour la maîtrise d'œuvre sera lancée, une année plus tôt que prévue. La durée prévisionnelle des travaux est de 5 à 6 mois entre 2019 et 2020.



FÊTES FOLKLORIQUES

2018, l'année du 50^e anniversaire

L'ensemble des Genêts d'Or (Ar Banal Aour) est l'un des plus anciens de Bretagne : sa création remonte à 1943.

Le président actuel, Jean-Louis Jaouen, est d'abord entré comme musicien au sein de cette association en 1960 « *mais je n'étais pas très doué pour la cornemuse, alors j'ai continué comme danseur* ». Alors quand on lui parle de raconter quelques anecdotes de toutes ces années au sein de l'ensemble folklorique, les souvenirs reviennent à la surface rapidement.

Cet été, l'association fêtera le 50^e anniversaire du festival des Genêts d'Or : « *jusqu'en 1968, ce n'était qu'une simple kermesse, organisée par le clergé local, à la sortie de la messe. Car c'était les curés qui géraient l'association : René Pensec était le président et l'abbé Miniou le secrétaire* ». A l'époque, les danseurs du cercle et les musiciens du bagad proposaient de nombreuses prestations en dehors de la commune, « *mais tous ces déplacements coûtaient cher et il fallait trouver également d'autres sources de financement pour l'entretien des costumes et des coiffes* ».

Alors le bureau de l'époque décide de lancer une nouvelle fête sur la commune : la grande fête folklorique, une manifestation qui se déroulait place de la Paix, avec un défilé des groupes folkloriques dans les rues dès 13h30 et des spectacles de musique et de danse sur le podium adossé à l'église. « *La première année, chaque membre du bureau avait déposé une caution de 500 francs, en cas de déficit, mais finalement, le beau temps a favorisé l'événement qui a été une grande réussite et a lancé la fête* ».

Depuis cette époque, les fêtes folkloriques ont changé plusieurs fois de site : de la place Yves-Tanguy au centre-bourg, en passant par le terrain de football du collège Saint-Jean Bosco « *avec toujours le même succès populaire* ». Et puis la formule a été modifiée avec l'organisation des animations consacrées aux vieux métiers en 1981 (qui se déroulaient mi-juillet avant d'être associées à la fête folklorique en août 1999 avec la Nuit cabaret) ou encore la formule des noces bretonnes à l'ancienne en 1993. Dans les années 80, de nombreux groupes folkloriques des Pays de l'Est sont programmés au festival : « *les danseurs étaient encadrés par des commissaires politiques et ils n'avaient pas le droit de sortir. Les participants de ces groupes étaient hébergés chez l'habitant et ils étaient toujours extrêmement surpris de notre niveau de vie, de l'abondance des produits dans les rayons des commerces* ». Le plus souvent, ce sont des échanges culturels qui étaient organisés et les membres de l'ensemble folklorique Ar Banal Aour se produisaient également sur les scènes de ces pays : « *nous partions une dizaine de jours après les festivités du 15 août* ».

Depuis plusieurs années, le festival des Genêts d'Or travaille en partenariat avec le Mondial Folk de Plozévet pour attirer des groupes de qualité, venus du monde entier et pour la 50^e édition, la programmation est déjà bouclée avec un groupe de Hongrie, l'ensemble de Kerfeunteun (champion de Bretagne à plusieurs reprises), le bagad et le cercle de Bannalec et enfin les tambours du Burundi. Ceux-ci présenteront une création avec les musiciens de la section Banal'Son, dirigés par Fabrice Lothodé, qui associera musiques traditionnelles africaine et bretonne. Le groupe local Ruz Reor sera également de la fête pour animer le grand fest-noz du soir et une exposition de photographies sur les 50 ans des fêtes folkloriques est en cours de réalisation : « *nous sommes toujours à la recherche de photographies sur les défilés et les spectacles* ».



ADMR

Claudie Berthou, nouvelle présidente



Depuis le 1^{er} juin 2017, Claudie Berthou a pris la présidence de l'Aide à Domicile en Milieu Rural. Elle souligne que « *les valeurs de l'ADMR sont portées par les salariées et les bénévoles dans le cadre d'un réseau associatif de proximité, référence du service à la personne* ». Ces professionnels interviennent à domicile pour répondre aux besoins des usagers dans la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, préparation des repas, transport, aide à la mobilité, accompagnement). Les salariées de l'ADMR peuvent également répondre ponctuellement ou quotidiennement aux besoins des parents pour permettre de concilier les différents temps de la vie. L'importance du lien social et la volonté d'apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes sont des axes importants de l'action de l'ADMR.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Contact : 02 98 39 40 03
email : bannalec@admr29.fr
Adresse : 1, rue Nationale 29380 Bannalec

GYMNASTIQUE

Les finales départementales les 9 et 10 juin à la salle Pierre Boëdec

Le samedi 9 et dimanche 10 juin 2018, le Club Gymnique Bannalécois (CGB) organise les finales départementales de gymnastique à la salle Pierre Boëdec.

Un millier de personnes est attendu pour ce grand événement qui mobilisera des dizaines de bénévoles et parents pour faire de cette compétition une belle fête sportive et conviviale. Depuis plusieurs mois, le président Olivier Williot et son équipe planchent sur l'organisation de cette manifestation. « *Généralement, ce sont plutôt les clubs de Brest ou de Quimper qui organisent ces compétitions, car ils ont des infrastructures adaptées, mais cela leur demande beaucoup de travail, notamment de logistique et de coordination, car la plupart du temps, leurs salles sont utilisées par plusieurs disciplines sportives. Or à Bannalec, nous avons la chance de posséder une salle uniquement dédiée à la gymnastique, ce qui sera un atout pour cette compétition* ». Ainsi, la configuration de la salle permettra d'organiser 2 plateaux de catégories d'âges différents, ce qui favorisera la fluidité des compétitions et le travail des juges. La liste des équipes participantes n'est pas encore établie, mais cette compétition sera ouverte aux gymnastes féminins et masculins, de 6 ans à la catégorie adulte. En tout cas, le CGB qui compte actuellement plus de 200 licenciés et qui est toujours à la recherche d'un 2^e entraîneur, sera prêt, avec le soutien matériel et technique de la municipalité et de d'autres associations locales.

Contact : gymbannalec@outlook.fr



FOOTBALL

Le tournoi Bercy s'ouvre aux féminines

Le très attendu tournoi Bercy de la Fleur de Genêt aura lieu sur deux week-ends : les 26 et 27 mai pour les jeunes, les 2 et 3 juin pour les seniors. Avec une grande nouveauté pour cette édition 2018 : l'apparition du foot féminin.

Thibault Pennanguer, membre de l'organisation, assure que « *le football féminin se développe de plus en plus dans la région et il y a de plus en plus de tournois féminins dans les catégories jeunes. Les tournois féminins pour les seniors sont moins nombreux. c'est pourquoi nous avons décidé de lancer cette année la première édition féminine du tournoi Bercy* ».

Les responsables de la Fleur de Genêt peuvent s'appuyer sur le dynamisme des jeunes joueurs seniors pour l'organisation du tournoi, qui avait réuni 64 équipes en 2017 et obtenu un beau succès populaire. Germain Tanguy, cheville ouvrière du tournoi, informe d'ores et déjà que « *nous recherchons des bénévoles. Il y aura les joueurs du club et les bénévoles habituels. Cependant le tournoi se déroule sur 4 jours et il va donc nous falloir un maximum de bénévoles. Un tableau d'inscription va être édité afin que les personnes qui souhaitent nous venir en aide puissent s'inscrire. Nous comptons aussi sur les parents des jeunes de l'école de foot* ».



Les formulaires d'inscriptions sont sur la page Facebook :

Fleur de Genêt officiel et sur le site internet : fg-bannalec.footeo.
ou par téléphone au 06 98 92 52 44
ou par mail :
thibault.pennanguer@hotmail.fr

Bravo Morgane !



Championne de Bretagne, Morgane Guyader a pris la 3^e place au championnat de France de surf à Hossegor dans la catégorie «debut» et remporté le titre dans la catégorie « allongée ». Ces disciplines sportives qui se développent actuellement, permettent aux personnes en situation de handicap de porter un nouveau regard sur elles-mêmes. Pour ses résultats et son engagement quotidien dans la vie de la cité, la commune a honoré début mars la jeune femme en lui offrant une assiette de la ville, gravée à son nom.

Bannalec Horizon 2020

Reconstruire les solidarités entre les générations

Malaise légitime des personnels des EHPAD

Le début de l'année 2018 a été marqué par un mouvement de grève massif dans les EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). En sous-effectif chronique, les professionnels ne supportent plus de ne pas être en mesure d'assurer la sécurité et la dignité des personnes qu'ils accompagnent.

Aujourd'hui, plus de 600 000 personnes vivent dans un EHPAD en France et leur accompagnement réclame de plus de plus de moyens. C'est l'un des enjeux de notre époque car la longévité croissante engendre des défis politiques et sociétaux gigantesques. Pour comprendre cette révolution, il suffit de comparer 2 chiffres : l'espérance de vie en 1900 était proche de 45 ans, elle est aujourd'hui de près de 83 ans. Nous assistons donc à un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité, l'allongement de la vie bouleversera profondément le 21ème siècle. Cependant l'ampleur de ces mutations et leurs nombreuses conséquences restent largement méconnues ou pires ignorées.

Une prise en charge plus difficile

Il y a donc plus de personnes très âgées qui deviennent dépendantes. Ainsi, l'âge moyen d'entrée en structure est en hausse et l'on constate aussi une augmentation des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative. En conséquence, de plus en plus de résidents en EHPAD réclament d'avantage d'attention et de soins. Or pour s'en occuper, dans les établissements, on ne compte, toujours en moyenne, que six salariés pour dix résidents en France contre un pour un dans les pays scandinaves. D'où le légitime malaise des personnels des EHPAD qui souhaitent faire leur travail dignement et offrir des conditions de vie décente à nos anciens.

De nouvelles solidarités à inventer

Après la seconde guerre mondiale, où trois générations se côtoyaient, les aspirations de solidarité ont noué entre les générations un système de redistribution profitable en matière de retraite, de soin, d'éducation et d'emploi. Aujourd'hui, il est nécessaire de renouveler ce pacte de solidarité intergénérationnelle dans une société où maintenant coexistent parfois jusqu'à 5 générations avec des parcours de vie et des espérances différentes. Des moyens supplémentaires sont donc nécessaires pour s'occuper dignement des personnes accueillies en EHPAD. C'est indispensable pour le maintien de la cohésion sociale et nous sommes, ou seront tous concernés...

Le groupe de majorité municipale,
Bannalec Horizon 2020

Bannalec bouge

A l'heure où vous lisez cette tribune le budget communal a été voté, dont le budget général eau et assainissement. Avec pour particularité que le budget eau et assainissement ne sera plus débattu au conseil, cette compétence devenant à l'avenir, celle de la communauté d'agglomération de Quimperlé. En confiant les compétences d'eau potable et d'assainissement aux communautés par l'application de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite Loi NOTRe), cela ne fait que confirmer un mouvement déjà engagé dans les territoires. Nous désapprouvons une fois de plus des compétences qui échappent à l'autorité communale. L'accès à l'eau potable est un enjeu fondamental pour les habitants d'une commune. L'eau et l'assainissement devraient constituer un service public incontournable, et devraient s'inscrire également au cœur de projets politiques d'une collectivité de proximité. Les caractéristiques du service rendu, les usages auxquels ils entendent répondre, les choix opérés en matière de tarification, la poursuite d'objectifs sanitaires et environnementaux (qualité de la ressource, protection des milieux) participent à l'attractivité et la qualité de vie de ses habitants. Le but serait de mutualiser les moyens et réaliser des économies. Des économies pour qui ? Les habitants ou une future privatisation d'un service qui ne ferait que gonfler des portefeuilles d'actionnaires assoiffés d'argent ? Ou serait-ce des choix futurs qu'il faudra faire entre une population locale et des touristes épisodiques ?

Un petit mot sur la politique de casse méthodique et programmée du service public par le gouvernement Macron qui ne fait que privilégier une nation «start-up». C'est-à-dire une nation qui travaille avec et pour les «start-up», et également une nation qui pense et agit comme une «start-up». Dans une telle France, il n'y a pas de place pour des services publics modernes répondant aux défis et aux nouveaux besoins de notre temps. Cette dérive capitaliste est une conséquence cumulée de vingt ans de politiques d'austérité. Un paradoxe alors que la demande de services publics de qualité augmente dans la société. Un besoin évident dans les hôpitaux, EHPAD, services à la personne, la poste, écoles... Des solutions pour des projets alternatifs existent afin d'offrir les services publics dont nos concitoyens veulent. Le changement est possible à condition que nous le voulions ensemble et maintenant !

L'équipe Front de Gauche,
Bannalec bouge

SPECTACLE VIVANT, CONCERT, JEU...

Le Niglo, nouvelle association culturelle

Une nouvelle association culturelle, baptisée **Le Niglo**, est née sur la commune en octobre 2017. Portée par une douzaine d'adhérents, **Le Niglo** souhaite organiser de nombreux événements sur le thème du spectacle vivant, entre autres.

Le Niglo, qui signifie le hérisson en langue manouche, envisage d'ouvrir un nouveau lieu culturel à Bannalec. La plupart de ses membres sont de nouveaux habitants impliqués dans le domaine culturel depuis longtemps : Ronan Le Meur est un des organisateurs du festival Mamie Laouën et Harz sur le territoire de Quimperlé Communauté ; Catherine Le Du est éducatrice socio-culturelle ; le président de Niglo, Cyril Gervasoni-Woloszyn est régisseur à la salle de spectacle Le Sterenn de Trégunc et on ne présente plus Aurélien Picard, musicien et brasseur à Bannalec. Comme l'annonce son président, Cyril Gervasoni-Woloszyn : « *Le Niglo est une association qui cherche à faciliter les croisements, lutter contre les solitudes et aller à la rencontre des habitants. L'objectif est aussi de contribuer à la transition écologique en participant à l'autonomie des territoires et apprendre des uns et des autres par l'échange, en luttant contre toutes les discriminations pour faire de notre territoire, un lieu de vie, de culture et de solidarité sociale pour tous ceux qui y résident.* »

L'association vient de remporter le 1^{er} prix des Trophées de la vie locale de la caisse du Crédit agricole, dans la catégorie « Culture et patrimoine ».

Début mars, Le Niglo a organisé une rencontre autour du jeu à l'espace Ti Laouen : jeux traditionnels en bois, jeux de société, jeux adaptés aux personnes en situation de handicap, ateliers créatifs, maquillage. Le 14 avril dernier, Le Niglo avait programmé un concert rock à la salle Jean-Moulin.

Prochain rendez-vous, le samedi 30 juin, l'association propose une « kermesse » à l'espace André-Duval, avec des jeux pour les enfants l'après-midi et un concert le soir.

Contact : leniglo@riseup.net



RENDEZ-VOUS

Le 5 mai, la Redadeg à Bannalec



Le 5 mai 2018, pour la 5^e édition, la course Ar Redadeg traverse la commune de Bannalec, entre 20h et 21h. Le parcours est le suivant : rue de Scaër, rue de la Gare, rue Lorec, rue Saint-Lucas, route de Saint-Thurien, puis hameau de Saint-Jacques.

Cette course de relais, lancée en 2008 et qui se déroule tous les 2 ans, parcourt la Bretagne du 4 au 12 mai pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué : 200 € le kilomètre acheté pour une collectivité ou une entreprise, 100 € pour un particulier ou une association. Animations à la salle Auguste Salaün à partir de 18h. Pour acheter des km :

09 61 20 26 11 / darempred@ar-redadeg.org

Le 20 mai, journée de la biodiversité

Les élus municipaux organisent une journée de la biodiversité, qui s'adresse à tous publics avec une cible privilégiée que sont les adolescents ou plus jeunes.



Le site de Kervinic sur lequel se dérouleront les animations est classé en périmètre de protection du fait de la présence d'un captage d'eau pour la consommation.

Plusieurs thématiques seront abordées par des passionnés de nature : l'entretien des cours d'eau et des berges ; l'impact des activités humaines sur la terre ; l'apiculture et les abeilles ; les jardins partagés et le jardinage biologique ; l'eau potable ; le changement climatique et les conséquences sur la biodiversité en Bretagne et enfin la découverte de la flore.

Dimanche 20 mai 2018, de 10 h à 17 h, sur le terrain de Kervinic (ancienne route de Scaër). Ouvert à tous.



Mai

- MARDI 1** Troc & puces, du HBCB, salle J.-Moulin
- SAMEDI 5** Passage Redadeg
- DIMANCHE 6** Foire aux plantes, les P'tites boutures, espace A.-Duval
- JEUDI 10** Marche du Téléthon. Pardon de la Véronique
- DIMANCHE 13** Loto, Club de loisirs, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 20** Pardon, comité de Trémeur
- DIMANCHE 20** Rando des chapelles, parents d'élèves des écoles publiques
- VENDREDI 25** Assemblée générale des AVF, salle J.-Moulin
- SAM 26 / DIM 27** Tournoi Bercy, Fleur de Genêt, espace A.-Duval
- SAMEDI 26** Kermesse, comité Diwan, école

Juin

- SAM 2 / DIM 3** Tournoi Bercy, équipes féminines, espace A.-Duval
- SAMEDI 2** Stage de technique vocale, Espace Musique, Ti-Laouen
- DIMANCHE 3** Rando des genêts, Cyclo-Club Bannalec, espace A.-Duval
- DIMANCHE 3** Tournoi, club de poker, St-Jacques
- SAM 2 / DIM 3** Ball trap, Société de chasse de St-Cado, St Cado
- MERCREDI 6** Concours de pétanque, Club de Loisirs-Aînés Ruraux
- VENDREDI 8** Spectacle chez l'habitant avec la troupe Clara et théâtre Na, 19h
- SAMEDI 9** Kermesse, APEL Notre-Dame, école
- DIMANCHE 10** Troc & puces, Comité de St-Cado, espace A.-Duval
- DIMANCHE 10** Repas, Comité de chasse La Bruyère, salle J.-Moulin
- SAM 9 / DIM 10** Championnat départemental de gymnastique, salle P.-Boëdec
- VENDREDI 15** Spectacle, école Mona Ozouf, salle J.-Moulin
- SAMEDI 16** Kermesse, parents d'élèves des écoles publiques, espace A.-Duval
- DIMANCHE 17** Rando, Comité de St-Cado
- VENDREDI 22** L'Espace Musique fait sa fête de la musique, salle Gus-Salaun
- SAMEDI 23** Fête de la musique
- DIMANCHE 24** Pardon, Comité de St-Jacques
- JEUDI 28** Repas, Club de loisirs,
- SAMEDI 30** «Kermesse», Le Niglo, espace A.-Duval
- SAMEDI 30** Gala, Club gymnique, salle P.-Boëdec

Juillet

- DIMANCHE 1** Repas, Société de chasse de St-Jacques
- DIMANCHE 1** Vide grenier, Ucab, espace A.-Duval
- SAMEDI 7** Feu de la St-Jean, Comité de jumelage Banaleg-Irland, Kervinic
- DIMANCHE 8** Pardon, Comité de Trébalay
- VENDREDI 13** Courses enfants, moules-frites, feu d'artifice, stade
- VENDREDI 13** Semi nocturne pétanque
- VENDREDI 20** Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
- DIMANCHE 27** Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
- SAMEDI 28** Pétanque, marathon Sebaco
- DIMANCHE 29** Pardon, Comité de Ste-Anne

Août

- VENDREDI 3** Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
- DIMANCHE 5** Pardon, Comité de l'Eglise Blanche
- 12 AU 15** Vieux métiers, Nuit Cabaret & Festival noces bretonnes, bourg
- SAM 18 / DIM 19** Concentration, concert, repas, association Ankou, espace A.-Duval
- DIMANCHE 26** Pardon, Comité de St-Cado

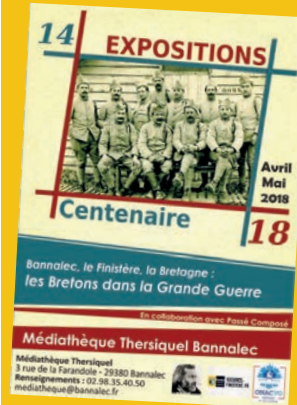
Sept.

- SAMEDI 1** Pétanque, Régional de la ville
- SAMEDI 1** Forum des associations, stade
- DIMANCHE 2** Jean Louis Conan, APAJH, St-Jacques
- DU 8 AU 10** Fêtes patronales (avec concours pétanque), Comité des fêtes
- VENDREDI 14** Portes ouvertes, AVF, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 16** Pardon, Comité de St-Mathieu
- DIMANCHE 16** Troc, crèche, espace A.-Duval
- SAMEDI 22** Kermesse, EHPAD
- DIMANCHE 23** Endurance équestre, Comité départemental, espace A.-Duval
- DIMANCHE 30** Repas, APEL Notre-Dame, école
- DIMANCHE 30** Loto, crèche, salle J.-Moulin



LES EXPOSITIONS

Avril - mai



Bannalec, le Finistère, la Bretagne : les Bretons dans la Grande Guerre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la médiathèque vous propose de vous immerger dans cette période de l'histoire et de découvrir l'impact de

cette Grande guerre dans l'organisation de la vie et du travail en Bretagne.

La Bretagne et les Bretons dans la Grande Guerre

Exposition de l'Office National des Anciens Combattants du Finistère

Exposition de photographies de Bannalécois pendant la Grande Guerre

En partenariat avec Passé Composé

11 au 24 mai

Le Finistère dans la Guerre 1914-1918

Exposition des Archives départementales du Finistère

28 mai au 30 juin

A la découverte du littoral breton



Claude Derollepot, randonneur et photographe passionné par la culture bretonne, vous propose de découvrir le littoral et les îles bretonnes au détour d'une exposition de photographies et d'une

projection musicale le vendredi 8 juin, à 18h, salle Ti-Laouen (entrée gratuite).



29 mai au 30 juin Andree Prigent, illustratrice

Découvrez l'univers coloré de cette illustratrice jeu-nesse, invitée du festival Dis-Moi-Ton-Livre pour son album «Poto le chien», à travers une exposition d'illustrations et de crayonnés.